



Fiche Pratique

1^{er} OPEN FSASPTT de Golf à LYON (30^{ème} édition du National ASPTT)

La section de Grand Lyon organise le 1^{er} OPEN FSASPTT du 21 au 23 mai sur les golfs du GOUVERNEUR (Breuil) et LYON-VERGER

Les informations relatives à l'organisation de cette compétition nationale seront régulièrement actualisées par envoi de mail et sur le site internet de l'événement adossé à celui de la FSASPTT.

Cet événement est ouvert à tous les adhérents (DAF) ou licenciés premium FSASPTT 2020. Les compétiteurs doivent être munis d'une licence club ASPTT (ou rattachés) à la FFG 2020 avec certificat médical à jour ou attestation santé valide aux jours de la compétition. Dans la continuité de ce qui avait été initié en 2019, les licenciés FFG d'une autre AS Entreprise peuvent participer s'ils sont adhérents FSASPTT depuis au minima 2016 et munis de la licence Premium 2020 de leur club ASPTT. Les accompagnants non golfeurs, qui ne seraient pas déjà membres de leur section participante, doivent être licenciés premium pour une couverture assurance en lien avec cette manifestation organisée au sein de l'ASPTT.

En relation avec les golfs, le nombre total de compétiteurs peut atteindre 220. Les précisions concernant la compétition sont développées dans le règlement de l'épreuve.

Inscriptions

Une première phase de préinscription est lancée en novembre 2019 afin d'estimer le nombre de participants. Ensuite chaque section reçoit courant janvier un formulaire d'inscription nominative précisant les joueurs et joueuses en équipe et en individuel avec leur n° de licence FFG et index en ce début d'année, ainsi que le n° d'adhérent FSASPTT. Ce formulaire concerne aussi les accompagnants (es). Il indique le coût total ainsi que les modalités de paiement (voir § suivants).

Les sections ASPTT peuvent inscrire des compétiteurs en « individuel » même s'ils n'ont pas de représentation en équipe. Les sections peuvent changer la composition de leurs équipes jusqu'à la réunion des capitaines le 21 mai 2020.

Au cas où le nombre de compétiteurs dépasserait le nombre maximum autorisé par les golfs, seront prioritaires les inscriptions des équipes Homme/Mixte et Dame soit 7 joueurs (euses). Les sections ayant le plus de joueurs en « individuel » en sus des équipes, seraient contactées par le comité d'organisation pour moduler au mieux leur participation.

Lieux

Compétition : Golfs du GOUVERNEUR (Breuil) et de LYON-VERGER.

Ouvert en 1990, le golf du Gouverneur accueille depuis de nombreuses années des compétitions de niveau professionnel, amateur ou entreprise. Il possède 2 parcours de 18 trous et un 9 trous. Le parcours du Breuil a été le théâtre d'une étape de l'Allianz Trophy (Challenge tour) durant 3 ans, du championnat de France amateur et dernièrement de la finale du Championnat Golf Entreprise..

Principales difficultés du parcours : l'eau (Dombes oblige) et les roughs réputés compliqués même pour les pros.

Lyon-Verger possède un 18 trous et un 9 trou. Il accueille nombre de compétitions associatives et du golf Entreprise. Principales difficultés du parcours : les bois et l'étroitesse des fairways.

Programme prévisionnel

Mercredi 20 mai

Reconnaissance des parcours par les compétiteurs (possibilité de venir plus tôt dans la semaine)

Jeudi 21 mai

Journée : reconnaissance Parcours du Breuil (**pas possible ce jour sur le Verger**)

Accueil des délégations au Golf du Gouverneur

Accueil des participants à partir de 17h00, réunion des capitaines à 19h00 (salle précisée ultérieurement).

Apéritif et diner Barbecue à partir de 20h00.

Stands partenaires

Vendredi 22 mai

Journée : compétition simultanée sur les deux parcours à partir de 8h00

Démo putters et club maker (Sous réserve)

Soir : Diner 20h30 au **Restaurant du Novotel de Bron-Eurexpo**.

Résultats de la première journée et information départs tour 2

Samedi 23 mai:

Journée : compétition simultanée sur les deux parcours à partir de 8h00

Soirée de gala à partir de 20h30 au **Château de Rajat** (Saint-Pierre de Chandieu)

Proclamation des résultats et remise des récompenses, groupe musical.

La compétition

Le règlement de l'épreuve

Disponible sur le site dédié, le principe de cette compétition en Stableford est identique aux précédents Nationaux (une équipe Hommes/Mixte et une équipe Dames + des individuels autorisés par section, primauté du brut sur le net, récompenses pour les podiums...).

Les départs

Départs des marques jaunes et rouges par trois toutes les 10 minutes.

Les reconnaissances

Les créneaux horaires pour les départs des reconnaissances du lundi au jeudi, sont à réserver par téléphone directement auprès des golfs.

Tarif Golfy Platinum pour tous : Gouverneur : 57 €, Lyon - Verger : 35€

Le paiement des reconnaissances s'effectue sur place.

Les résultats

Ils seront affichés et mis en ligne sur le site dédié.

Les index sont pris en compte le 2 mai 2020, et ramenés à un maximum de 36, et valables pour toute la durée de la compétition.

Arbitres officiels FFG

La compétition sera arbitrée par Philippe Boroukhoff (CTN, ASPTT Marseille) et Jean Sylvestre (ASPTT Grand Valence)

NB : en cas d'annulation de tout ou partie de la compétition, le remboursement des green-fees n'est pas garanti. Dans ce cas, une solution négociée sera recherchée avec les golfs.

Les lots et récompenses

Le règlement prévoit des lots pour les podiums. La FSASPTT fournira les médailles comme pour les Nationaux précédents. La section de Grand Lyon a noué des partenariats qui devraient permettre une diversité attractive de lots.

Afin de conforter la cohésion des sections et aussi d'enrichir la dotation, le comité d'organisation souhaite reconduire le « Give&take » initié à Pals et qui semble avoir été apprécié. Il demande à chaque section présente **avec au moins une équipe**, de venir avec **un lot**, de préférence produit local valorisant leur territoire et d'une valeur d'environ 20€. Il sera à remettre à l'arrivée à l'accueil le jeudi 21 mai.

Les hébergements négociés

Comme pour les éditions précédentes, l'hébergement est libre. Cependant, le comité d'organisation a conclu un partenariat avec Accor, qui propose des tarifs très attractifs dans le cadre de cette manifestation :

Hôtel Novotel de Bron-Eurexpo (35mn du Gouverneur, 20mn du Verger, 20mn du Château de Rajat)

Chambre double B&B* : 40€ la nuit

Chambre single B&B* : 70€ la nuit

Tous les Hôtels Ibis rouge de l'agglomération Lyonnaise

Chambre double B&B* : 30€ la nuit

Chambre single B&B* : 50€ la nuit

Réservation par mail à l'adresse h0436@accor.com

- Préciser l'hôtel choisi, les dates de séjour, le type de chambre (double, twin ou single) et le nom des occupants.

- Faire apparaître sur la demande la référence « **OPENGOLF2020** »

Par ailleurs, le **Domaine du Gouverneur** propose dans son hôtel 4*

Chambre Classique double/twin B&B* = 82,50 € (au lieu de 100 €) la nuit

Chambre Classique single B&B* : 150 € (au lieu de 185 €) la nuit

Réservation sur le site internet www.domainedugouverneur.fr avec le code ASPTT

ou par téléphone au 04 72 26 40 34 en précisant « Open ASPTT 2020 »

**Prix par personne, petit déjeuner buffet compris.*

Calendrier

mi décembre 2019: lancement des pré-inscriptions

mi janvier 2020: envoi aux sections des formulaires d'inscription nominative compétiteurs et accompagnants.

29 février : Date limite de réception des listes nominatives des compétiteurs (trices) et accompagnants (es). Réception de 50% du règlement total de votre participation.

Le retour des fiches d'inscriptions nominatives est à envoyer par mail à

asptt.grandlyon.golf@gmail.com

25 avril: date limite paiement des 50% restant à régler

2 mai : date limite réception pour tout changement de compétiteur (trice) (sauf situation exceptionnelle).

2 mai : date de prise en compte de l'index de référence des joueurs sur le site FFG.

Tarifs / Paiement

Le paiement des green fees compétitions avec les deux diners (jeudi et vendredi) et la soirée de gala (samedi soir) sont à régler au comité d'organisation ASPTT Grand Lyon. Un compte particulier a été ouvert à cet effet. Vous pouvez effectuer vos paiements de préférence par virement ou les transmettre par chèque.

Le montant par compétiteur est de 260 €. Pour les accompagnateurs, les frais de participation sont de 150 € par personne et incluent les deux diners des jeudi et vendredi ainsi que la soirée de gala. Ces tarifs pourront être revus à la baisse si le budget le permet (Si c'est la cas, régularisation sera communiquée avant le paiement du solde).

Les dates limites sont le 15 février pour l'acompte de 50% et le 2 mai pour les 50% restants.

Le paiement par virement est vivement recommandé. Sinon vous pouvez des chèques à l'ordre de *ASPTT GRAND LYON GOLF 2* est adressé à

Daniel Champeil – 21 rue de la Mairie – 69410 Champagne au Mont d'Or

Dans tous les cas, merci de préciser en commentaire (ou au dos du chèque :

«ASPTTXXX – acompte Open 2020 » ou « ASPTT XXX – solde Open 2020 ».

Les coordonnées bancaires sont :

Intitulé : ASPTT Gd LYON SECTION GOLF 2

IBAN : FR71 2004 1010 0718 0538 4X03 888 - BIC : PSSTFRPLYO

Le paiement des hébergements se fait directement auprès des hôtels par vos soins.

NB : En cas d'annulation de toute ou partie de la compétition pour cause d'intempéries, aucun engagement ne peut être pris a priori quant à un remboursement des green-fees. Dans ce cas, le comité d'organisation mettra tout en œuvre pour obtenir une compensation auprès des golfs concernés.

Contacts →

Contacts : pour tout envoi de mail merci d'adresser systématiquement à
asptt.grandlyon.golf@gmail.com

Infos générales : Jacques Dandelot 06 80 05 84 32 - j.dandelot@orange.fr

Correspondant Gouverneur : Gérard Vallat 06.07.39.25.11 - gerard-vallat@wanadoo.fr

Correspondant Verger : Bernard Thiery 06.11.07.96.00 - thieryb413@orange.fr

Modalités de paiement : Daniel Champeil 06.76.04.60.25 daniel.champeil@orange.fr

Correspondant hôtels : Patrick Furter 06.11.69.19.30 - pfurter69@gmail.com

Retrouvez toutes les infos sur le site de l'OPEN 2020

<https://national-golf-2020.asptt.com/>